

Plus de factures de gaz de france

Par agmake, le 04/04/2009 à 12:19

Madame, Monsieur,

Voilà pour la deuxième fois que j' envoie une lettre recommandée à GAZ DE FRANCE pour les mêmes raisons, suite à de très nombreux appels téléphoniques, dont le dernier le 3 avril 2009.

En juillet 2008 ils ont résilié mon contrat chez EDF pour me fournir l'électricité, et cela sans mon accord ni verbal ni écrit, je n'ai signé aucun papier.

Depuis je ne reçois même plus de facture de gaz, elles sont "bloquées" m'a-t- on encore vendredi au téléphone. (Malgré de maintes relances au soit disant service facturation, suite à mes appels)

Donc n'ayant encore rien reçu comme facture, soit 3 mois après mon 1er courrier AR, je me permets d'insister. (Personne n'a pris la peine d'ailleurs de répondre à mon courrier !!!!!!) De plus EDF a repris mon contrat pour la distribution de l'électricité au 28 janvier 2009, j'ai déjà reçu une facture les concernant.(chez eux ça marche)

Je souhaite que mes factures soient rapidement mises à jour, et impérativement revenir à un contrat Gaz de France à un tarif réglementé.

Que puis-je faire, je compte sur vous pour m'aider à trouver une solution, je vous remercie par avance de cette aide.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

AGNES CHENE